

1. Une place pour le Grand Anderlecht

Une centralité entre vallon et vallée

La place de la Vaillance est située de façon stratégique entre la grande vallée de la Senne et un de ses vallons secondaires. La place est elle-même en pente et exprime cette position géographique particulière. La Collégiale s'est implantée sur cette avancée topographique pour être visible de loin et surplombe aujourd'hui la ville. Sa flèche, érigée tel un Landmark, est visible depuis loin dans les quartiers autour. Elle rayonne et marque son territoire, conférant aux environs une ambiance de village où l'église s'inscrit comme une centralité instinctive.

Une place historique et symbolique

La ville d'Anderlecht est aujourd'hui multipolaire dont les deux principales centralités sont autour de Saint-Guidon et la maison communale de Cureghem. Pourtant à l'origine Anderlecht n'avait qu'un seul centre, autour de la place de la Vaillance. Le cœur historique de la ville s'est originellement constitué autour de la Collégiale et de ses annexes religieuses comme le presbytère et le béguinage formant au XVème et XVIème siécles un noyau culturel influent. L'église était le point central de ce début d'urbanité et les bâtiments étaient organisés en cercle de façon à laisser un espace pour le cimetière.

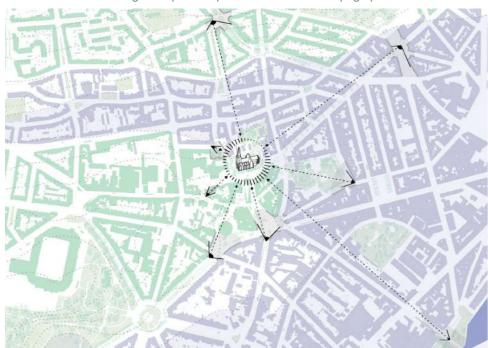
Une place pour le grand Anderlecht

La ville d'Anderlecht contemporaine n'a plus rien à voir avec le petit village qu'elle était en 1770 lors de la campagne de relevé des cartes Ferraris. Aujourd'hui Anderlecht est la 7ème commune la plus peuplée de Belgique avec plus de 120 000 habitants répartis dans 7 grands quartiers. La redéfinition de la place de la Vaillance doit être à la mesure de son importance et repositionner cette centralité historique comme un cœur pour le grand Anderlecht. La convergence des principaux boulevards doit être saisi dans l'espace pour que naturellement les quartiers aboutissent à la Vaillance et que les habitants des différents quartiers puissent facilement s'y rendre.

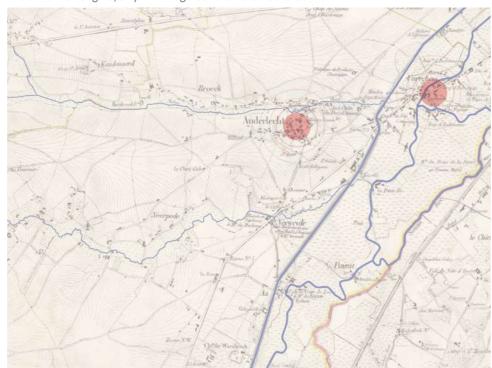
La place de la Vaillance en proue sur la vallée de la Senne



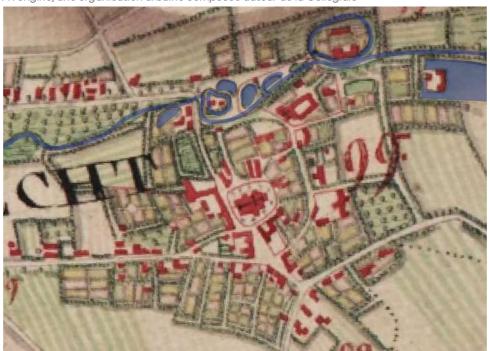
La co-visibilité de la Collégiale depuis les quartiers rend lisible la topographie



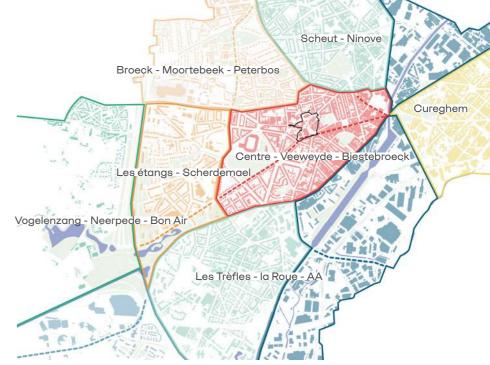
Anderlecht à l'origine, un petit village dans la vallée de la Senne



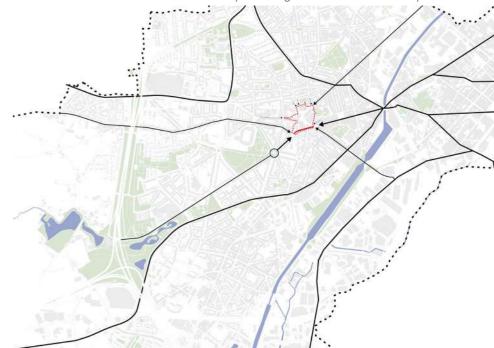
A l'origine, une organisation urbaine composée autour de la Collégiale



Le centre historique au coeur des grands districts d'Anderlecht



Les boulevards urbains structurants la ville qui convergent vers le centre historique

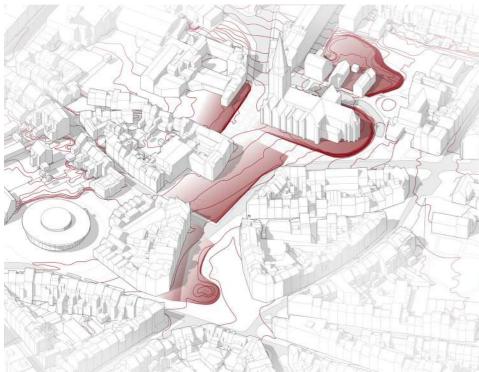


2. Une place qui n'en est pas vraiment une

Une succession de terrasses

Du fait de la topographie naturelle du site, l'espace plat se construit à l'aide de terrasses. La Collégiale donne le ton avec son imposant socle retenu par d'imposants murs de soutènement. Le contraste entre cette grande terrasse plane et la pente rend lisible la géographie locale. Si un temps, la place était formée de plateaux en pente, elle est aujourd'hui décomposée en plusieurs terrasses successives. Cette configuration se fait le reflet d'une place divisée en trois grandes parties distinctes, autour de la Collégiale, le parking et la place basse. La gestion de la topographie est un des éléments clés pour retrouver de la fluidité et de la cohérence.

Mise en évidence des grandes terrasses qui (dé)composent la place actuellement.



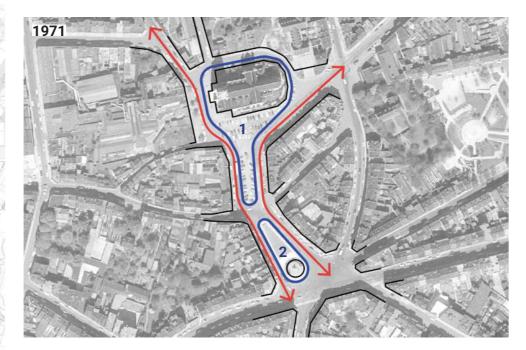
La grande terrasse de la Collégiale et la place en pente, alors bien visibles à l'époque - 1920

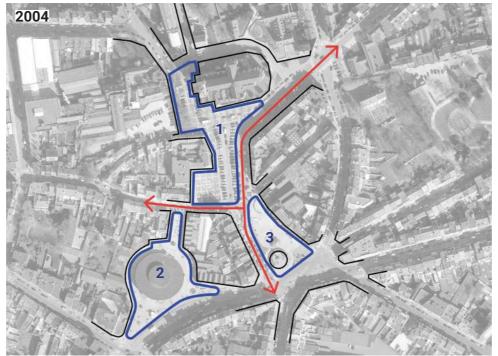


Une large rue qui voulait être place

La place de la Vaillance n'est pas à proprement parler ce que l'on pourrait attendre d'une place. Au contraire des places d'armes ou des places de marché, elle s'est construite par association entre une large rue et ce qui était l'ancien cimetière de la Collégiale. Ce profil entre parvis et rue est bien visible dans les années 50 - 70 où les voies carrossables longées les façades assurant la continuité des flux urbains. L'espace central résiduel servait tantôt de parking ou de place pour l'organisation des festivités. A cette époque la place se déroulait comme un long espace linéaire des pieds de la collagiale jusqu'au monument aux morts.

La construction du métro a provoqué un changement radical avec l'établissement d'une voie traversante qui a alors fait perdre à la place sa fluidité urbaine au profit de deux espaces plus planes mais divisés. La partie basse est alors plus lisible en tant que "place" mais isolée du reste par ses murs.



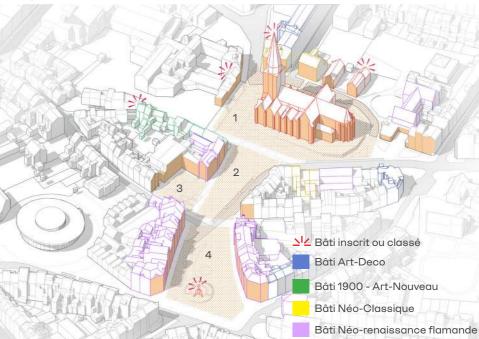


Une centralité composite

Aujourd'hui la place est une centralité composite dont l'espace est principalement structuré par la topographie, les façades et les matériaux de sol. Selon ces trois critères on peut délimiter quatre sous-espaces

- 1. La ceinture de la Collégiale définit par l'église au milieu et les façades historiques autour, dans une mise en scène presque amphithéâtrique.
- 2. Le parking structuré par les façades autour qui se font face
- 3. Le parvis du centre administratif communale définit par la partie détruite de l'îlot à la suite de la construction du métro
- 4. La place basse définit par les imposantes façades historiques et sa frange avec la rue Wayez.

Les façades structurent les différents sous-espaces de la place



La façade emblématique de l'académie de musique



3. Des usagers - Des places

Le fait que la place de la Vaillance soit spatialement morcelée se retrouve également dans la façon dont les publics utilisent et fréquentes les lieux. La place se situe à la convergence de plusieurs quartiers dont les rues et les avenues qui y déboulent s'en font les voies d'accès. De ce fait la Vaillance est un lieu où se croisent différentes populations, communautés et usagers. Chacun utilise la place de façon différente au grès de ses besoins et de ses affinités. Pour l'illustrer nous avons définit plusieurs grandes catégories d'usagers regroupant des catégories socioculturelles

différentes, qui donnent une première idée de la façon dont les usagers pratiquent la place. Comme une tendance générale on remarque que la place se pratique majoritairement en relation avec les équipements et commerces autour. Les usagers se déplacent pour se rendre à tel ou tel établissement et tracent ainsi différents parcours à différentes heures de la journée. Seule l'esplanade de la place basse est une destination qui n'est pas dépendante d'un bâtiment.

Cette diversité de pratiques et le croisement culturel qu'elle génère est une vraie qualité pour ce centre historique qui par là continue à se faire le reflet de sa ville. Il est important de le préserver voir de l'amplifier en permettant à l'espace public de jouer un rôle d'attracteur encore plus important et ainsi d'attrier de nouvelles catégories d'usagers comme les familles ou les habitants de quartiers plus distants.

Les rues et perspectives qui connectent les quartiers à la place Prendre en compte les différentes organisations d'usagers Une place utilisée par une grande diversité d'usagers

4. Le système parc

Rendre cohérent sans perdre la richesse de la nuance

Le projet propose de réaménager la place de la Vaillance de façon à retrouver une cohérence spatiale, une certaine lisibilité des usages et des lieux, tout en conservant la diversité des pratiques qui fait la richesse de ce centre historique. Pour cela nous nous attachons à ne pas définir des lieux précis mais des systèmes qui regroupent des espaces, des ambiances et des pratiques sous une même appellation. Sur la place de la Vaillance on peut identifier deux principaux systèmes, le système parc et le système rue.

Une cohérence historique dissimulée

Autour de la Collégiale on retrouve les traces d'une cohérence historique, d'un vocabulaire commun d'aménagement entre architecture, rues et jardins historiques. Ces reliques du passé, quelque peu malmenés par le temps, sont pourtant une base solide sur laquelle le projet peut s'appuyer pour développer un vocabulaire d'espace public capable de rassembler. Les qualités qui définissent le système parc sont les suivantes :

- une certaine ambiance de village, un calme et une identité forte
- un nombre important de bâtiments historiques à grande valeur patrimoniale
- une certaine mise en scène visuelle de la Collégiale depuis les rues et ruelles autour
- un jardin historique en terrasse avec une certaine identité religieuse
- des jardins privés autour dont la végétation est visible et qui entrent en résonance avec le jardin de la Collégiale
- un système de murets qui dessinent les terrasses et structurent l'espace

Faire système autour de la Collégiale

En s'appuyant sur les qualités intrinsèques du lieu, le projet propose de développer un parc capable de faire système autour d'associer les jardins, les rues, ruelles et bâtiments patrimoniaux autour de lui. Le parc rendra son influence historique à la Collégiale et étirera son influence pour structurer une nouvelle cohérence d'espaces publics.

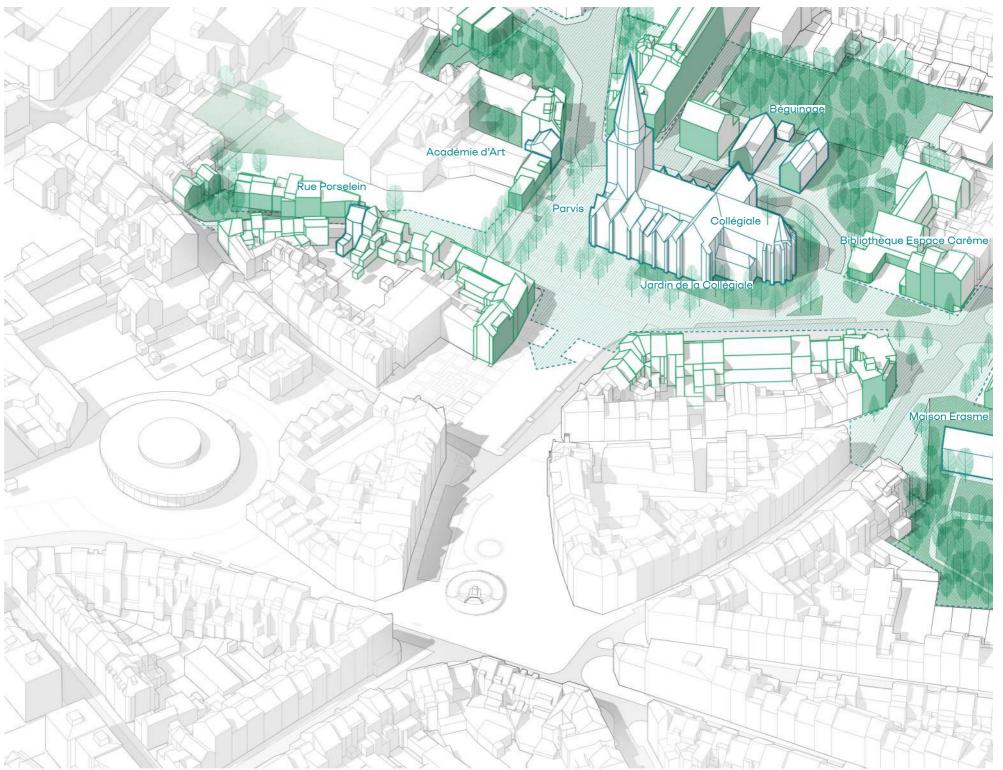
Un parc en réseau avec la ville

Le parc de la Collégiale n'est pas un élément isolé dans la ville mais bénéficie de multiples connexions et accroches avec les rues arborées, les placettes et les parcs des quartiers autours. A l'échelle urbaine, le parc se met en réseau avec les autres et participe à la création d'un maillage vert urbain au bénéfice des habitants et de la biodiversité.

Le système parc en réseau avec les autres espaces verts de la ville



Au nord de la place, un système de parc se dessine autour des nombreux édifices patrimoniaux et jardins historiques



5. Le système rue

Une artère urbaine dynamique et stimulante

Au sud de la place les espaces publics appartiennent à un autre système, celui de la rue Wayez. L'influence de cette artère urbaine est ici importante. Depuis le canal jusqu'au métro Saint-Guidon, elle forme un corridor commercial puissant, un axe dynamique et vivant. Cette artère de chalandise constitue un attracteur qui génère un espace urbain animé par ses commerces, ses cafés et une fréquentation importante de l'espace public. Plus qu'une rue c'est un système urbain. Jusqu'aujourd'hui dominée par la voiture, le réaménagement de cette artère vise à rééquilibrer la place de la voiture au profit des transports en commun et des modes doux. Le profil de la rue change pour des espaces piétons plus larges, sécurisés et confortables et une desserte par le tram et les bus plus efficace. Ces transformations vont accentuer son apparence d'espace public et resserrer les liens avec les espaces publics autour.

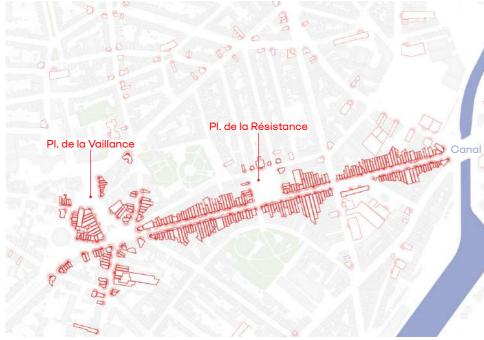
Une rue connecteur d'espace publics

La rue Wayez connecte plusieurs espaces publics importants pour la ville et constitue par là un connecteur important entre les places et placettes du quartier. La création du piétonnier autour du métro et le réaménagement de la place de la Vaillance s'inscrivent dans ce système où la rue s'élargie pour devenir place ou placette.

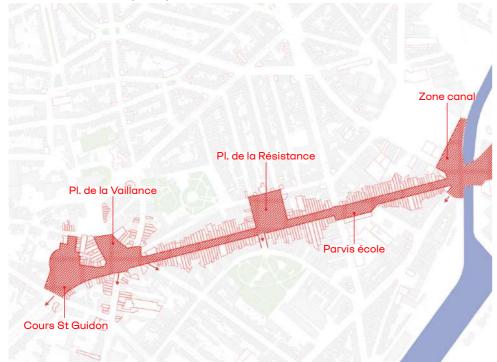
Faire système autour de la rue Wayez

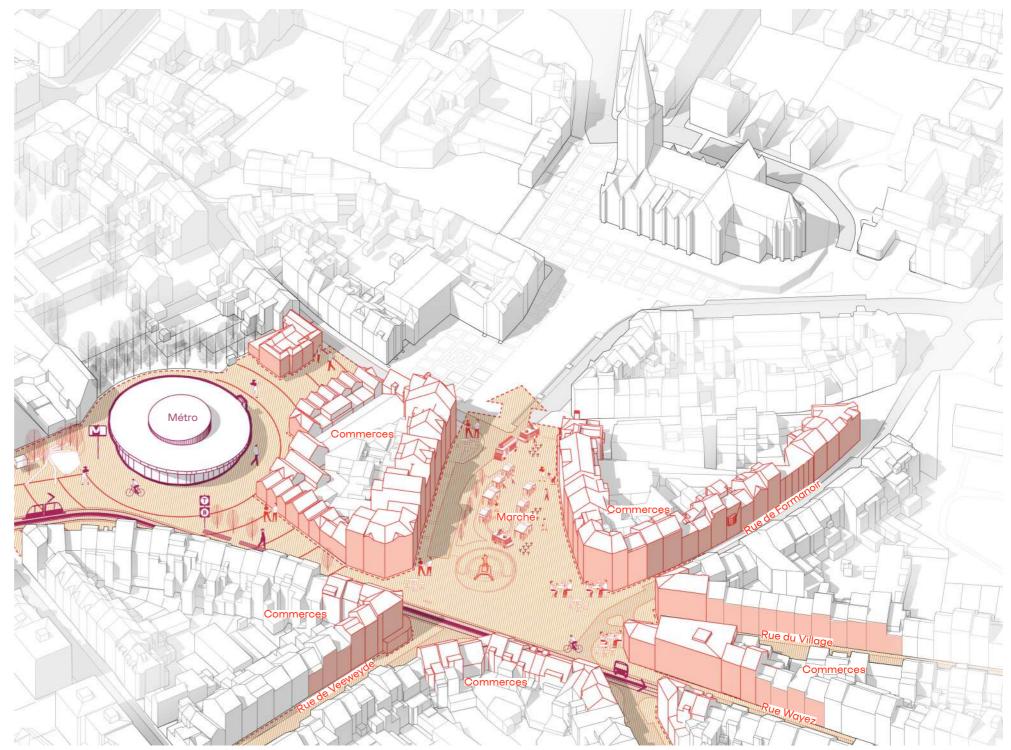
Le système rue se définit par sa dynamique urbaine et commerciale, ainsi que par son influence sur les espaces publics autour. Mais aussi par un espace public plus minéral, plus équipé, plus fonctionnel et pensé pour la mobilité. La placette du métro Saint-Guidon et le nouveau piétonnier sont maintenant rattaché à ce système et complète la rue Wayez par un pôle multimodal important. La place de la Vaillance peut également se rattacher à ce système en ouvrant sa place du marché et en connectant ses pieds de façades et zones de chalandise sur la rue. De cette façon, la rue Wayez, le piétonnier, le métro et la place apparaîtront comme un ensemble urbain cohérent capable de constituer une centralité attractive, accueillante et facile d'accès.





Une rue connecteur d'espaces publics





6. La Place-parc

Recomposer l'espace de la place jusqu'au parc

Le projet propose d'aménager un nouvel espace public cohérent à l'échelle de la place et du quartier, tout en conservant ce qui fait la richesse de la place : la diversité de ses usages et de ses publics. Pour cela nous avons identifié deux systèmes qui portent chacun une certaine cohérence entre leurs usages, leur identité et leur vocabulaire d'aménagement. La nouvelle place de la Vaillance naîtra de leur rencontre, de l'hybridation entre une place et un parc, pour former une place toute en nuance.

1. Tendre l'espace entre l'église et la rue Wayez

Pour sortir de la fragmentation de l'espace il est nécessaire de poser une nouvelle structure porteuse qui fera référence dans le temps et dans l'espace. Pour cela il faut s'appuyer sur les éléments fondateurs et immuables de cette place, la Collégiale et le monument aux morts. En traçant une ligne entre eux, on tend un nouvel espace central qui définit les nouvelles dimensions de la place. Cette ligne qui est à la fois visuelle et spatiale rend sa lisibilité à l'espace de la Vaillance.

2. Déplier les lignes dans l'espace

La ligne centrale est démultipliée pour former un ensemble de lignes directrices. Elles servent d'outil pour structurer la topographie, organiser la spatialisation des usages et des circulations. Les lignes guident la formation d'une série de petites terrasses déployant subtilement le vocabulaire historique des murs de l'église de façon à faire descendre le parc sur la place. Elles dessinent les gabarits des voies de circulations de façon à bien séparer les espaces des pieds de bâtiments dédiés aux commerces, des espaces de passage pour les modes doux mais aussi les

accès riverains/livraisons/urgence. A la façon d'une portée musicale, les terrasses dessinent une trame de référence sur laquelle une diversité de notes peuvent se poser et entrer en musique les unes avec les autres.

3. Etirer le système parc

Autour de la Collégiale, le jardin historique est étiré de façon à composer un nouvel espace vert jusqu'aux façades des rues adjacentes. Un important travail de déminéralisation est fait pour permettre à une nouvelle végétation de se développer. Le jardin devient un parc et descend sur la place, guidé au centre par les lignes. De nouveaux espaces de jeux et de repos y sont aménagés. La végétation s'étire jusque devant le centre administratif communal pour transformer l'espace en square verdoyant, calme et accueillant. Elle se prolonge jusqu'à la rue Wayez pour créer un nouveau paysage végétal continu.

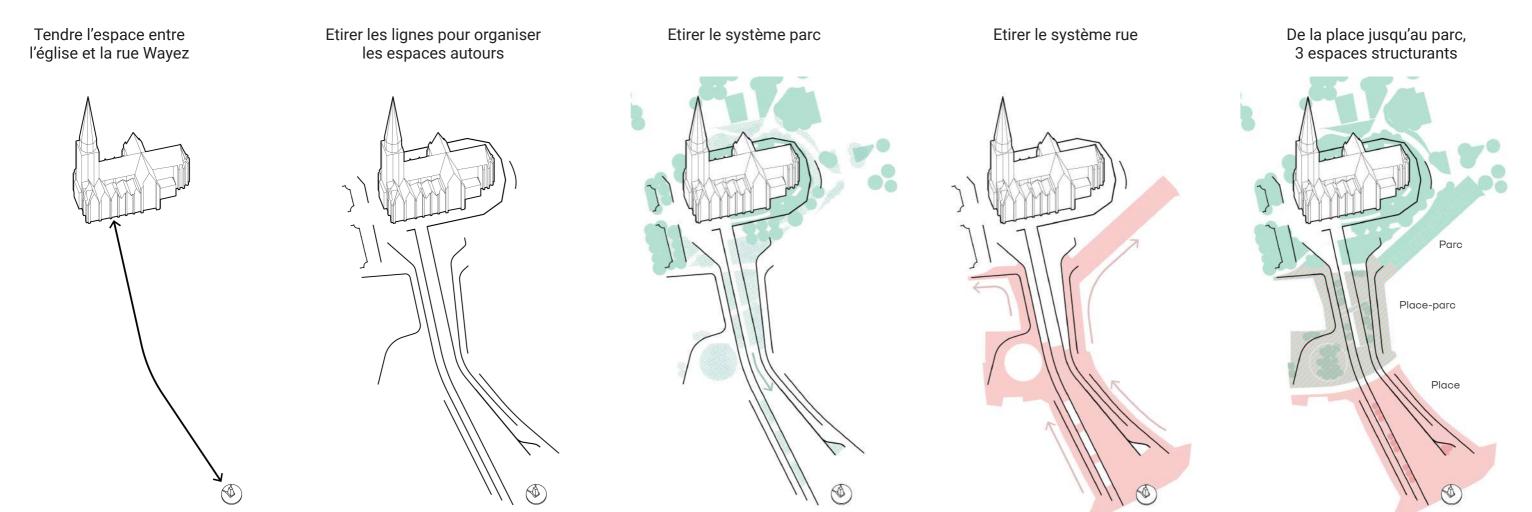
4 Etirer le système rue

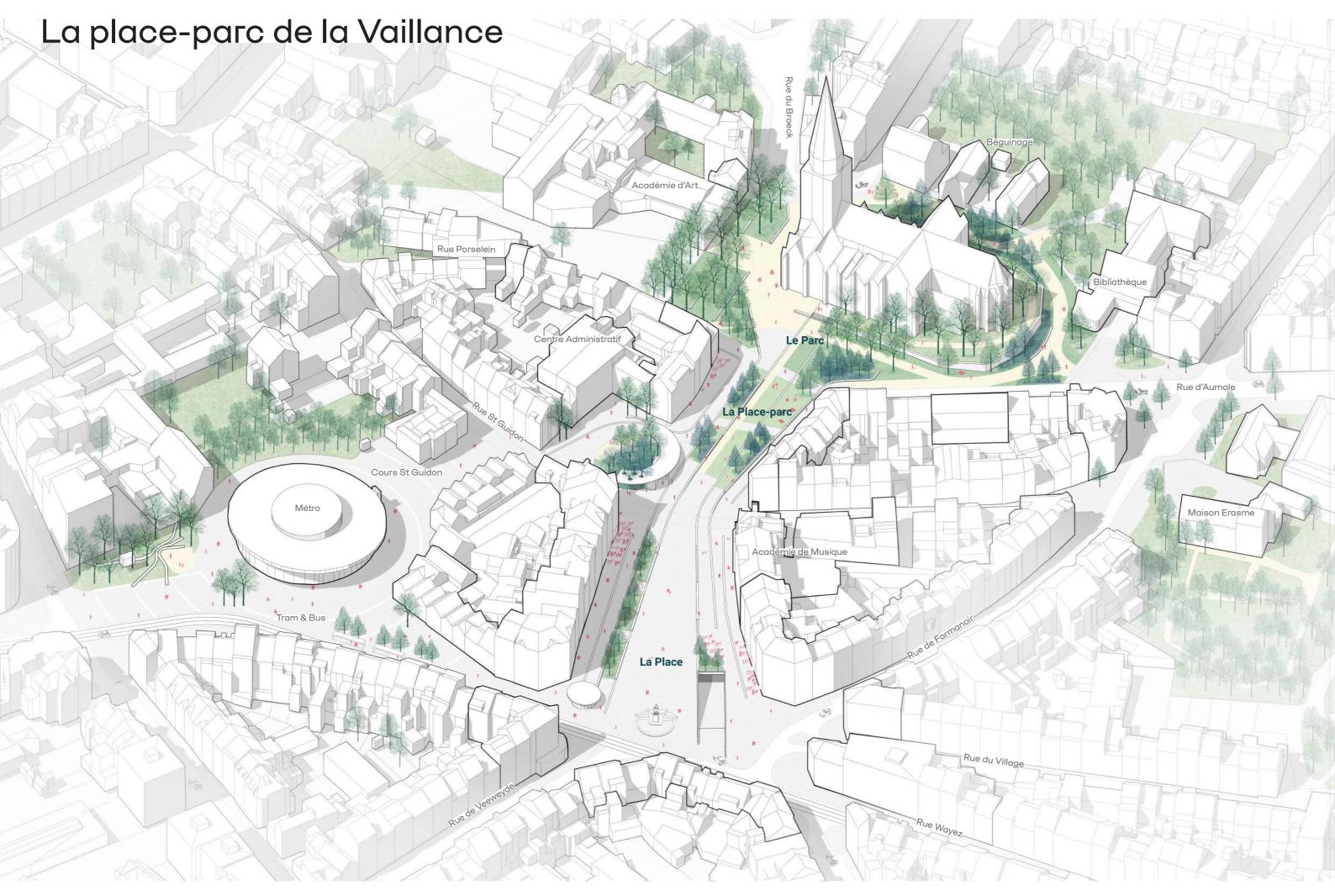
La dynamique commerciale et le côté vivant et animé de la rue Wayez se prolonge le long des façades par l'aménagement de deux grandes promenades. Le sol plus minéral est adapté à l'intensité des usages. Les terrasses trouvent de l'espace supplémentaire pour s'étendre. La partie centrale est réaménagée comme une grande esplanade sur laquelle le marché et des manifestations culturelles pourront facilement s'y installer.

5. Trois nuances de place

La rencontre entre le système parc et le système rue génère une transition progressive d'un parc verdoyant à une place plus ouverte. Les trois nuances dominantes sont les suivantes :

- Le parc : les abords directs de la Collégiale sont dominés par les espaces verts dans une ambiance de jardins historiques, aux usages plus calmes et contemplatifs.
- la place-parc : au sud de l'église, le parc prend une forme plus ouverte plus contemporaine avec de grandes pelouses accueillante pour des usages récréatifs. De chaque côté, les promenades urbaines animent les facades.
- la place : côté rue Wayez la place s'assume comme une esplanade ouverte, une respiration dans la ville qui s'efface quelque peu pour mieux mettre en valeur les monuments et l'architecture historique autour. L'espace ouvert sert aussi à accueillir le marché et autres festivités qui rythment la vie urbaine.





7. Le parc

Retrouver l'influence urbaine de la Collégiale

Le nouveau parc autour de la Collégiale est aménagé de façon à donner l'impression que le jardin historique suspendu s'est étiré au-delà de ses murs. La déminéralisation massive de l'espace permet d'étendre les espaces verts jusqu'aux façades autour. La Collégiale retrouve son cercle d'influence historique. La forme urbaine originelle et patrimoniale est de nouveau lisible. Comme un écho à la promenade ceinturant aujourd'hui l'église, un second parcours est créé en contre-bas de la terrasse. En plus de structurer le parc et de rendre lisible le tour de l'église, cette promenade sert de parcours touristique à la découverte du patrimoine local. Il connecte entre eux les principaux édifices patrimoniaux à visiter. La promenade commence par la rue de Perselein, relie la porte sud de la Collégiale, serpente le long de la terrasse, donne accès au béguinage et revient sur le parvis principal côté Ouest.

Autour de la Collégiale, tous les espaces qui peuvent être déminéralisés le sont. La rue du Chapelain est entièrement réaménagée pour devenir une promenade verdoyante. Le béguinage et la bibliothèque se retrouvent avec façade sur parc transformant radicalement la perception des lieux.

Les espaces verts sont structurés par les grandes lignes de la place qui dessinent de petits murets de soutènement. Ils retiennent le sol et permettent de former une série de noues plantées, capable de gérer l'infiltration des eaux pluviales.

La Rue du Chapelain se transforme en promenade dans le parc de la Collégiale



La majorité des arbres existants est conservée car ils font partie de l'image patrimoniale du lieu. Les nouvelles plantations reprennent certaines espèces du jardin de l'église comme le houx traditionnel. De nouvelles espèces indigènes sont également implantées pour leur valeur écologique et pour générer une image plus nature de ces nouveaux espaces verts.

A l'angle sud-ouest de la Collégiale, plusieurs tilleuls sont abattus et l'espace est réouvert. Cela permet de réunir le parvis ouest et l'entrée sud de façon à bien rendre l'église visible et à mettre en valeur l'architecture. La traversée du parvis entre la place et la rue du Broeck est fluidifiée pour assurer la continuité urbaine d'un bout à l'autre. L'ensemble décloisonne l'espace, favorise sa sécurisation et renforce le rôle de Landmark de l'église.

La promenade historique dans le parc de la Collégiale





8. La place-parc

Les espaces verts de la Collégiale s'étirent vers le sud pour créer une deuxième nuance de place : la place-parc. Cet espace hybride rassemble les qualités d'un parc et celles d'une place animée par ses façades. Les lignes organisent une succession de petites terrasses qui structurent l'espace de façon à mieux faire cohabiter une grande diversité d'usages et d'usagers.

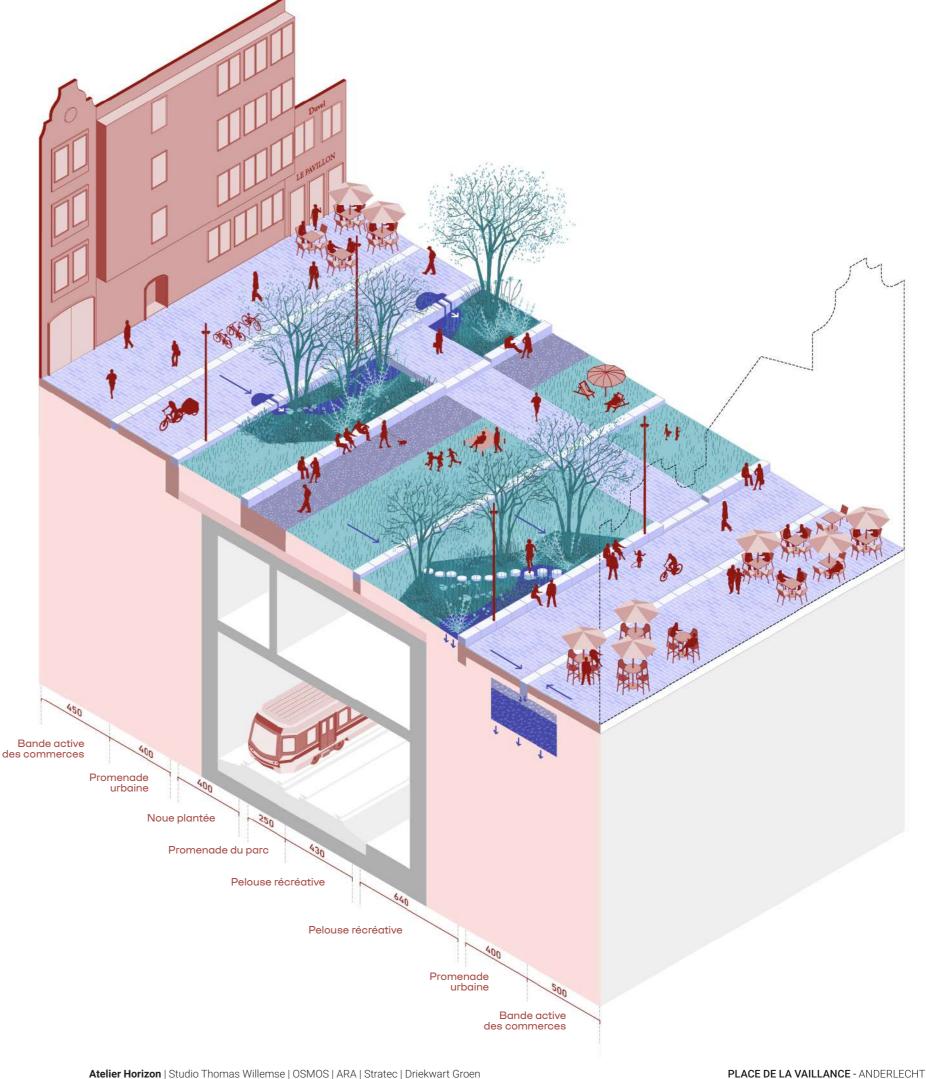
Le long des façades une large bande minérale de 5 mètres est dédiée aux commerces pour que les nombreux cafés/restaurants déià présents puissent étendre leurs terrasses et profiter de la piétonnisation. De chaque côté une promenade de 4m de large longe les terrasses et offre un espace de circulation confortable pouvant accueillir en toute sécurité les différents modes doux sans devoir formaliser une piste cyclable. Ces deux bandes de circulation quident les flux piétons le long des commerces pour qu'ils puissent continuer de bénéficier de l'effet de passage du public. Ce sont également les deux voies accessibles aux riverains, livraison et véhicules d'urgence. Ensemble, la bande active des terrasses et la promenade offre une espace urbain fonctionnel, dynamique et vivant, dans la continuité de ceux de la rue Wayez.

Au centre de l'espace, le parc est aménagé de façon à mettre en scène la perspective centrale de la place sans pour autant créer un effet de couloir. La végétation est judicieusement disposée pour offrir de grandes ouvertures afin d'avoir une grande perméabilité visuelle. L'espace est aménagé avec de grandes pelouses et du mobilier qui invite à la détente, aux usages récréatifs et au jeu. Le public ciblé est large mais l'accent est ici mis sur les familles et les enfants qui n'ont aujourd'hui pas d'espace dédiés. Des noues plantées permettent de récupérer les eaux pluviales et de les infiltrer dans le sol. De nouveaux milieux écologiques plus « nature » s'y développent et participent à une esthétique paysagère plus simple et plus spontanée.

Ensembles les espaces verts, les promenades et les terrasses entretiennent des liens visuels forts et une grande proximité sans pour autant être trop proche. Cet équilibre subtil est important pour permettre à différents publics de trouver leur place dans l'espace public et d'éviter que certains prennent le dessus. On peut ainsi imaginer une certaine animation sur les terrasses sans que cela n'intimide les familles avec enfants qui profiteraient des espaces verts.

La place-parc s'étire jusque devant le centre administratif communal. La connexion avec le métro est mise en évidence par le prolongement de la promenade urbaine et assure la fluidité des flux piétons. Les espaces devant le centre sont laissés ouverts pour marquer un effet de parvis et assurer la visibilité de la façade. Un grand espace est laissé libre pour pouvoir accueillir des évènements citoyens ou pédagogiques. L'édicule du parking souterrain est intégré dans un préau circulaire qui reprend la famille architecturale du métro. Autour un grand espace vert sert d'aire de jeu et de zone de rétention des eaux pluviales. Il fait le lien d'usage entre la place ouverte et le centre administratif.





9. La place urbaine

La partie sud de la place constitue la nuance la plus urbaine de la Place de la Vaillance. Elle est pensée comme une extension de la rue Wayez dont une partie des matériaux et de l'animation vient s'avancer entre les façades historiques. Ici les espaces verts se font plus discrets. Seuls une ligne de végétation vient subtilement prolonger le parc sans pour autant que les arbres masquent les façades patrimoniales. Les lignes forment trois grandes terrasses qui délimitent les espaces d'usage.

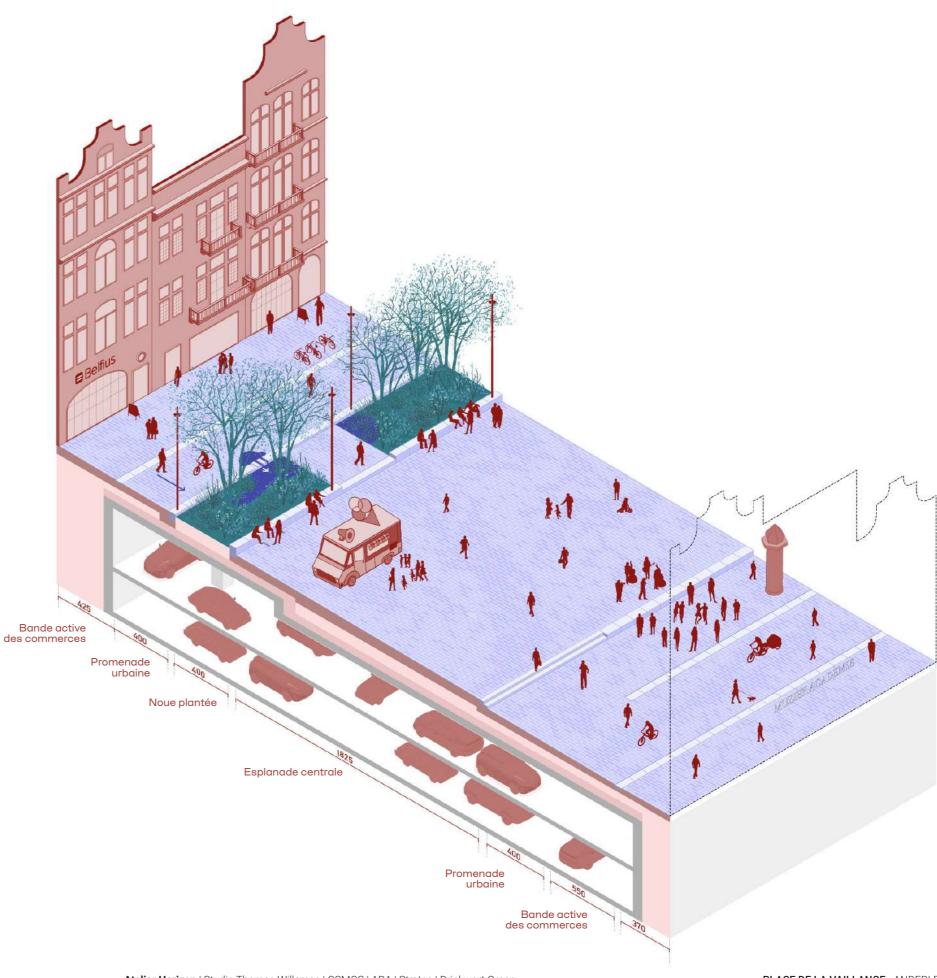
La terrasse haute et la terrasse basse longent les pieds de façade et offrent aux commerces et aux cafés/restaurants un large espace pour s'étendre. L'empreinte des commerces sur l'espace public participe beaucoup à l'animation de la place et cela doit être facilité. Deux promenades piétonnes longent les bandes actives des commerces et favorisent la dynamique commerciale et l'interaction sociale. Côté académie de musique, l'espace est dégagé pour assurer la bonne visibilité de l'entrée. L'espace libre est également une invitation à ce que l'académie développe son empreinte sur la place par l'organisation de petits évènements.

Au centre, une grande terrasse de plus de 18m de large fait office d'esplanade historique. La grande ouverture de l'espace et la simplicité de traitement fait que l'espace public s'efface un peu pour mieux mettre en valeur l'architecture autour. Le sol minéralisé est un atout certain pour l'organisation d'évènements. C'est ici que le marché hebdomadaire pourra s'installer, mais aussi les autres évènements culturels, associatifs et festifs. Cette capacité à recevoir de nombreux évènements participera à l'attractivité de la place et à son rayonnement dans la ville.

L'édicule sud du parking souterrain pourra être architecturé de façon à se mettre dans la famille circulaire du métro. Les lignes de la place viennent épouser la rampe du parking souterrain de façon à l'absorber dans le dessin de la place. Les flux et les usages sont organisés autour. Le monument aux morts est stratégiquement déplacé de façon à faire le lien avec le nouveau profil de la rue Wayez et à agrandir l'espace de la place.

Plus de 1700m² de surface dédiée au marché et festivités







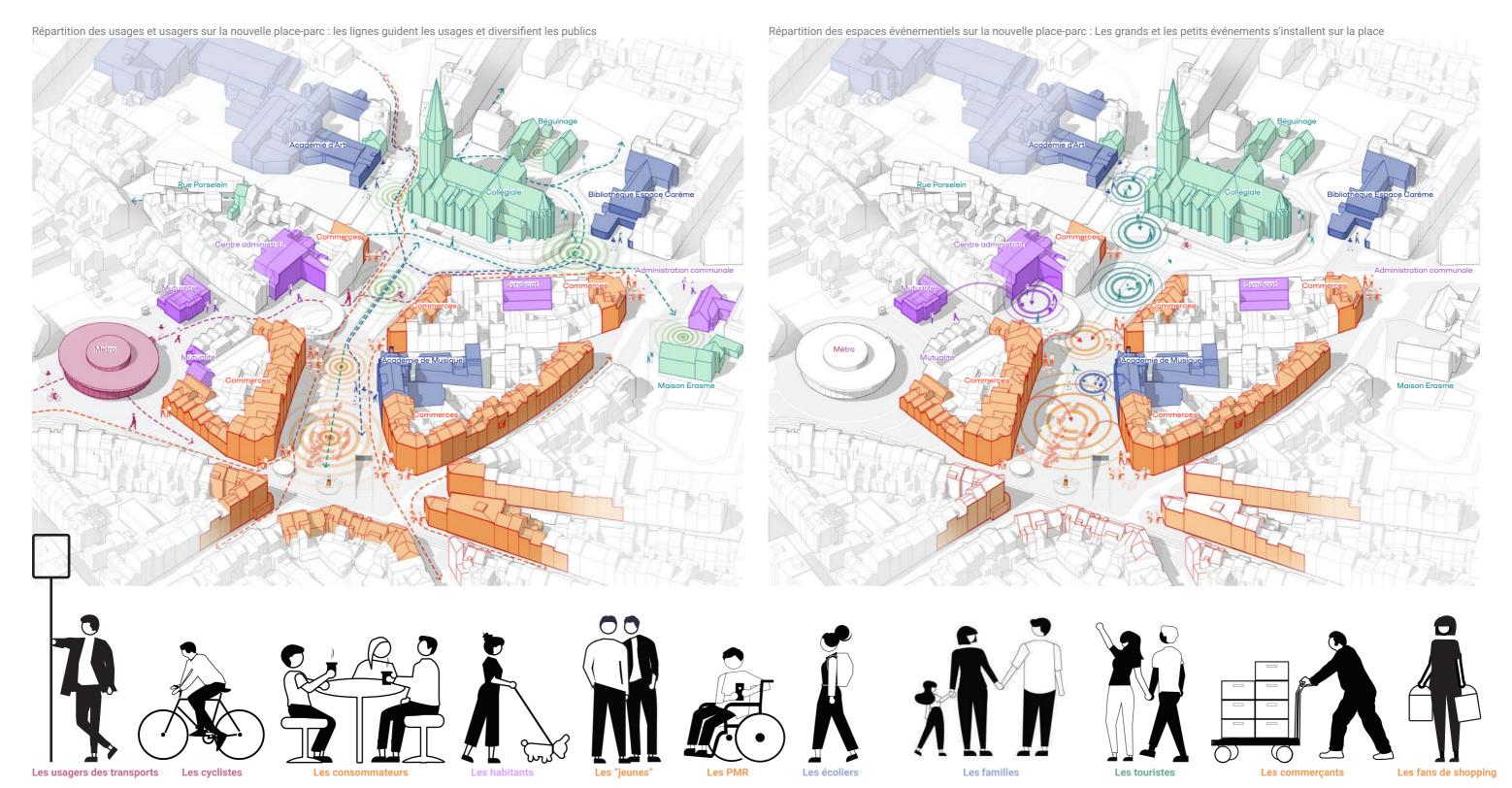
10. Une place vivante et accueillante

La nouvelle place de la Vaillance offre une vision renouvelée de l'espace public, plus inclusif, plus animé et plus accueillant pour une diversité de publics. L'association entre les bandes actives des commerces, les promenades, l'esplanade et le parc affirment certaines tendances. Les usages d'aujourd'hui sont améliorés : les traversées de la place sont fluidifiées via les promenades, les parcours des écoliers sont sécurisés vis-à-vis des voitures, les chemins d'accès au tram et au métro sont mis en évidence, le centre administratif obtient un nouveau parvis dédié, la Collégiale et le béguinage gagnent en visibilité et en ambiance. Le projet fait aussi de la place

pour de nouveaux usagers : les familles sont maintenant les bienvenues avec des lieux qui leurs sont plus spécialement dédiées (espaces de jeux pour les enfants, espaces verts calmes et protégés...), les visiteurs et touristes ont un nouveau parcours patrimonial fléché. La place offre également de nouvelles opportunités pour l'organisation évènementielle. En plus de l'esplanade, une série de plus petits espaces peuvent accueillir des évènements de plus petite taille : le parvis du centre administratif peut recevoir des évènements citoyens comme le don du sang ou autre, le parvis de l'église peut recevoir des célébrations religieuses, mariages, enterrements ou

regroupements patrimoniaux, les pelouses du parc peuvent recevoir des évènements récréatifs estivaux.

En s'ouvrant à plus de publics, la nouvelle place de la Vaillance s'ouvre encore plus à sa ville et se tourne vers le grand Anderlecht. Elle se fait le reflet d'une population riche de sa diversité reliée par les racines patrimoniales de la ville.



11. (Ré)emploi des matériaux

Une économie locale du réemploi

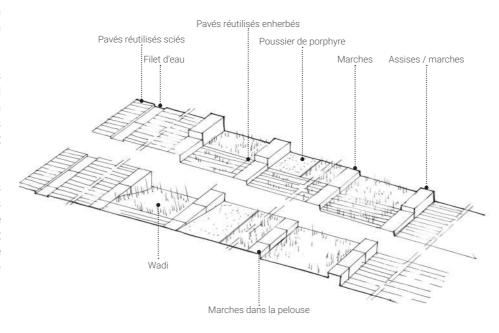
La place actuelle est majoritairement composée de deux matériaux. Autour de l'église, dans la rue du Chapelain et sur le parking, on retrouve une majorité de pavés porphyre qui pourraient facilement être réutilisables. Sur la partie basse de la place devant l'academie de musique, on retrouve des pavés béton qui sont eux difficilement réutilisables. La place est également équipée d'une série de grosses bordures en pierre bleu qui peuvent être réutilisées facilement. Par ailleurs, le projet de réaménagement de la rue Wayez est en train d'équiper les trottoirs de pavés en

Le projet propose de miser sur la continuité dans le temps et dans l'espace en choisissant d'équiper la future place de matériaux de récupération en adéquation avec son contexte urbain. Trois principaux matériaux seront utilisés:

Pavés de porphyre: Pour les parties minérales nous proposons de replacer des pavés de porphyre issus de la récupération. Ce choix renforce le lien avec le patrimoine bâti et avec les rues autour, notamment la rue Wayez. Ils seront utilisés de trois façon différentes, sciés et joints fermés pour les parties piétonnes, non sciés et joints fermés pour les espaces carrossables (parkings et voies de circulation), sciés et joints ouverts pour certaines parties piétonnes en contact avec les espaces verts.

Béton: Pour la matérialisation des "lignes" nous proposons des modules préfabriqués en béton clair qui contrasterons avec les anciens pavés plus sombres et définirons une esthétique plus contemporaine pour la place. Le béton sera fini de façon à s'apparenter avec les murs historiques de l'église. Les modules pourront aussi facilement être déclinés en dalle, en marches, en bancs et autre afin de répondre aux besoins en mobilier comme l'intégration de l'alimentation électrique du marché.

Sable stabilisé: Les chemins du parc autour de la Collégiale seront matérialisés en sable fin de porphyre stabilisé. Les produits type Comex ou équivalents font preuves d'une grande durabilité et d'une très grande résistance à l'érosion. Leur apparence évoque celle des chemins souples d'un parc. Le choix du sable de porphyre permet de s'inscrire dans la continuité du reste de la place et de continuer à faire ressortir le contraste avec les murs et les lignes. Le sable de porphyre est également un produit relativement économe puisqu'il est issu du concassage des résidus de taille des pavés du même type.



Inventaire des matériaux existants



Matériaux du projet



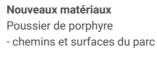












Nouveaux matériaux Béton architectonique

marches

bancs dalles

Plan de repérage des matériaux projet



12. Une place au fil de l'eau

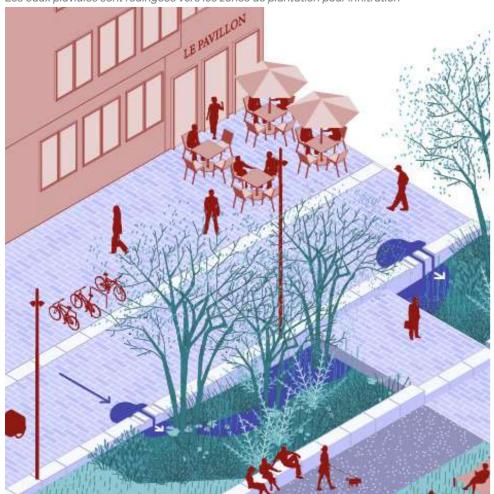
Retrouver le sens de l'écoulement et de l'infiltration des eaux pluviales

La déminéralisation partielle de la place de la Vaillance s'accompagne d'une nouvelle politique de mise en valeur et d'infiltration de l'eau de pluie. La place est divisée en différents bassins versants dont les pentes de surfaces acheminent l'eau vers des espaces d'infiltration. Ceux-ci sont dimensionnés pour absorber et infiltrer au minimum une pluie de 20 ans d'une durée de 60 minutes. Au-delà, un système de trop-plein sécuritaire assure l'évacuation de l'eau excédentaire vers le réseau d'égouttage.

Au nord, de vastes noues d'infiltration sont installées au pied de la Collégiale. Elles sont dimensionnées pour récolter l'eau de ruissellement de la rue du Chapelain, ainsi que celle des toitures de la Collégiale dont le réseau d'évacuation passe à proximité. L'eau de la rue et de la Collégiale est ainsi mise en scène et valorisée par intermittence, au gré des épisodes pluvieux. Les zones plus minéralisées de la place, notamment au-dessus du parking, sont égouttées de manière traditionnelle. Le travail sur les pentes de surface assure l'acheminement de l'eau pluviale vers les zones de plantation qui sont ainsi alimentées naturellement afin de limiter les besoins en arrosage et d'optimaliser l'évapotranspiration de l'eau de pluie avant son rejet à l'égout.

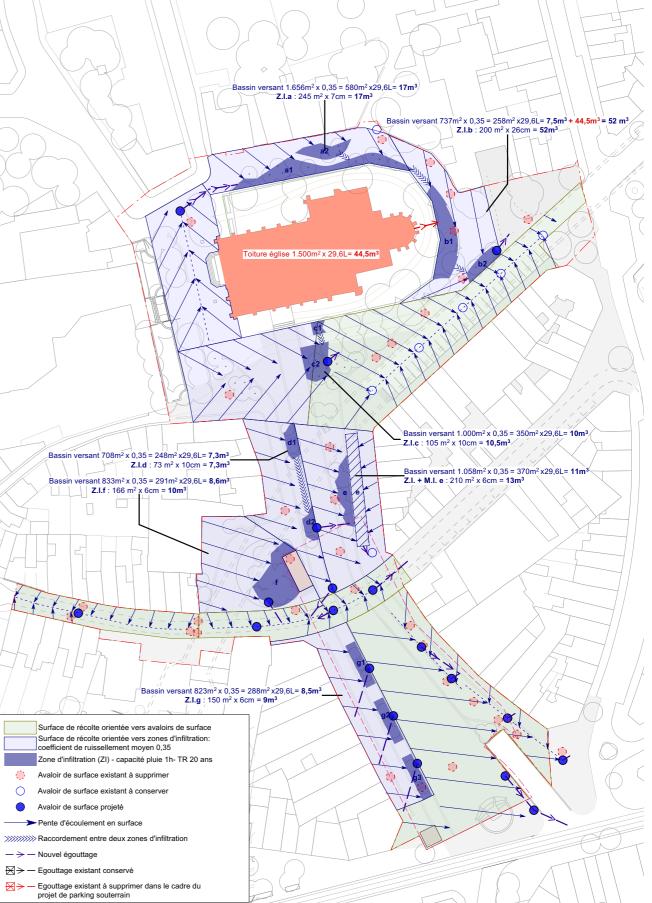
Aujourd'hui le taux d'imperméabilisation de la place est de 97%. Le projet **désimperméabilise**40% de cette surface et déconnecte prés de 7000m² d'espace public qui vont être déconnectées du système d'égouttage, soit 55% de la surface totale de la place. A ceci s'ajoutent les 1 500 m² de toiture de la Collégiale qui vont également être redirigés vers les noues infiltrantes.











13. Retrouver le sens nature de la place

Vers une nature plus expressive

L'identité paysagère du quartier se caractérise par une forte minéralité et un certain déficit en végétation. Les rares plantations dans l'espace public environnant sont généralement contenues sous une forme maîtrisée :

- Taille en têtes de chat : tilleuls de la place de la Vaillance, Boulevard Sylvain Dupuis, ou rue Polydore Moerman, marronniers de l'avenue Paul Janson ou du Limbourg,...
- Forme topiaire : ifs de la place de la Vaillance, baliveaux colonnaires de faux-acacia de la rue
- Arbres en pot : place de la Vaillance, rue et cour Saint-Guidon,...

Au-delà de générer une charge d'entretien conséquente, ce mode de gestion hérité du passé contribue à créer une image artificialisée de la ville, dans laquelle la végétation occupe une place secondaire et parfaitement contrôlée.

En contraste, la végétation plus libre des îlots contribue fortement à l'image du quartier. Ce réseau de jardins (Collégiale, béguinage, bibliothèque, maison d'Erasme, ...) souligne l'identité patrimoniale de ce noyau historique et forment des relais vers les espaces verts plus vastes de la commune (Parc Astrid, Parc Block, Parc central, Parc de Forestier,...).

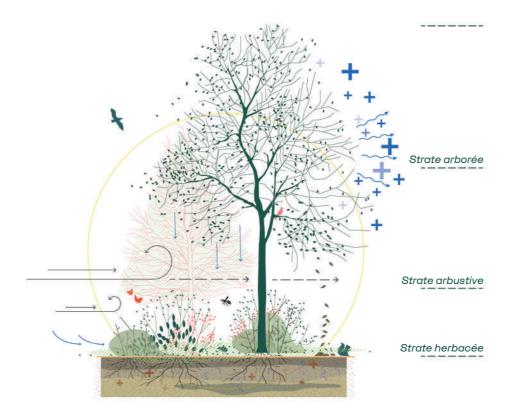
Le projet développe le principe du jardin et de sa forme libre sur la place de la Vaillance qui devient ainsi un espace de rencontre entre l'homme, la ville et la nature.

La place partiellement déminéralisée accueille différentes strates végétales qui optimisent la biodiversité au sein du site : zones de pelouse ou prairie, parterres de vivaces, massifs arbustifs, zones humides et près de 80 nouveaux arbres, tous indigènes.

Ces derniers sont soigneusement sélectionnés dans une palette aux tailles et formes naturelles diversifiées. Le choix des essences s'opère en fonction du contexte particulier de chaque implantation, notamment afin de limiter la charge d'entretien et de suivi des arbres dont le développement à maturité ne pourra pas générer de nuisance ou de conflit avec le contexte urbain environnant. On privilégiera ainsi des arbres à la couronne serrée ou au port naturel fastigié à proximité des facades, des variétés à faible développement à proximité du métro et du parking souterrain, des essences appréciant l'humidité dans les noues d'infiltration, etc.

Le choix des arbres s'opère également avec l'intention de faire écho au vocabulaire végétal des îlots voisins, et d'emprunter ainsi le paysage urbain environnant. La collection de houx aux feuillages variés du jardin de la Collégiale est ainsi étendu dans la rue du Chapelain et au pied de l'église. Le caractère productif des jardins de couvent est également évoqué avec la présence de quelques arbres fruitiers, dont une prédominance d'arbres à petits fruits pour leurs qualités ornementales (fruits décoratifs, floraison printanière) et environnementales (fruits comestibles pour la faune) qui ne génèrent pas de nuisance excessive pour les fonctions urbaines voisines (fruit pourrissant, guêpes, taches, etc.).

Reconstruire un écosystème complet



La composition des nouvelles parties plantées est considérée comme le point de départ de

Enfin, la végétation constitue une source d'ombre importante pour s'adapter au réchauffement climatique. L'implantation des arbres est stratégiquement choisi pour fournir une ombre aux zones d'assises afin qu'en cas de forte châleur, la place puisse servir de zone refuge.

la formation d'un nouvel écosystème. Les plantations associées sont choisies de façon à se compléter dans l'espace et dans le temps, selon plusieurs strates. Le sol est également considéré comme un élément primaire stratégique. Afin de limiter les apports importants de terre végétale, les plantes seront également sélectionnée pour leur adaptabilité aux sols pauvres et leur capacité à participer à la reconstruction d'un sol fertil. Enfin, le couple sol et végétation seront composé de façon à devenir l'habitat d'une faune indigène afin de favoriser l'implantation d'une biodiversité en lien avec les autres espaces verts de la ville.

Végétation libre rue du Chapelain



Exemple de végétation libre dans l'espace public



Petits fruits pour favoriser l'implantation d'une faune locale









14. Rééquilibrer l'accessibilité

Fluidifier la traversée pour libérer de l'espace Méthodologie de l'étude mobilité

S'inscrire dans la dynamique de réorganisation de la mobilité à l'échelle du quartier

Le projet de réaménagement de la place de la Vaillance fait partie d'une vision d'ensemble portée par la Commune, avec le réaménagement (en cours) de la rue Wayez et la volonté de piétonniser en parallèle de la création d'un parking souterrain sous la place. L'ambition portée est bien de rendre l'espace aux piétons dans ce centre historique et de revaloriser l'ancienne artère commerçante et ses places connectées.

Ces projets constituent aussi l'opportunité d'apaiser différentes voiries « Auto QUARTIER » subissant un trafic automobile important (rues de Veeweyde, Wayez, de la Gaité) et de canaliser le trafic de transit sur les Auto CONFORT délimitant la maille Anderlecht Centre, comme la chaussée de Mons. Le plan de circulation du quartier Saint-Guidon devra être repensé en ce sens, afin d'éviter tout risque de report indésirable dans les voiries locales alentours.

L'opportunité de réorganiser le stationnement de la place

La construction du parking souterrain (235 places voiture + 50 places moto) offre l'opportunité de reconsidérer le stationnement de surface et de libérer de l'espace au profit des modes doux. Actuellement on dénombre 120 places de stationnement dans le périmètre de projet dont 70 directement sur la place. Le projet propose de conserver les stationnements à proximité des habitations et de ne supprimer que les stationnements qui occupent la place et la rue Chapelain de façon à minimiser au maximum l'impact sur les riverains directs. Soit 89 places qui devront être reportées dans le nouveau parking souterrain en plus des 135 places de la rue Wayez.

Modification du plan de circulation

Le plan de circulation tel que proposé dans le permis d'urbanisme de la rue Wayez est pris comme base. Au niveau de la place nous proposons de maintenir la traversée mais de l'organiser via la rue du Chapitre de façon à ce qu'elle soit plus courte et plus directe. Cela permet également d'éviter l'aménagement d'une aire de retournement qui serait nécessaire si elle restait en voie sans issue. La circulation automobile est alors organisée de façon transversale, comme la rue Wayez. Cette logique augmente la lisibilité des voies et sécurise d'autant plus la place.

Des accès maintenus pour l'ensemble de la place

Le plan prévoit de maintenir l'ensemble des accès spécifiques nécessaires au fonctionnement des commerces, équipements et habitations de la place, via un dispositif d'accès controlé. Les circulations se feront sur les voies le long des façades en suivant les lignes de la place de façon à les rendre évidentes et lisibles. Un accès au Presbytère est maintenu et intégré dans l'aménagement du parc. Un accès à la rue de Porselein est également conservé à la fois pour les riverains actuels mais aussi en prévision du futur projet de logement ABKA.

Des itinéraires fluides et instinctifs pour les mobilités douces

L'organisation des itinéraires piétons remplit deux objectifs. D'une part les lignes de la place dessinent de grandes voies piétonnes dans la continuité des autres rues de quartier autour. La traversée de la place est alors naturelle et fluide. D'autre part les accès aux transports en commun sont mis en évidence par le positionnement de traversées stratégiques et de perspectives de vue. Les piétons et les vélos sont alors guidés par l'espace et par la vue de façon à rendre naturel et instinctifs les déplacements sur la place.

Extrait de la demande de permis pour le réaménagement de la rue Wayez



L'étude de mobilité suivra une approche en trois phases, avec un volet transversal de concertation/participation avec les parties prenantes assuré par Atelier Horizon.

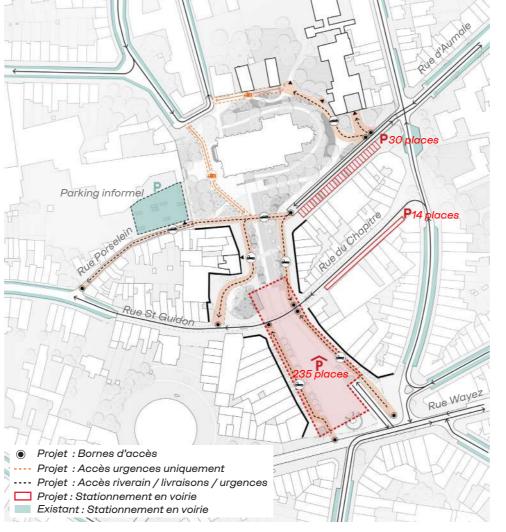
Diagnostic multimodal

Ce travail d'appropriation se basera à la fois sur la collecte et l'analyse des données existantes disponibles (PCM, comptages routiers régionaux, data plate-forme Telraam, statistiques de Parking.brussels, ...), sur la récolte de données complémentaires et sur le vécu au quotidien et les besoins du terrain. A l'issu de ce travail des comptages directionnels de trafic aux carrefours, relevé de l'occupation de stationnement sur une zone ou audit de sécurité routière d'un croisement pourront être fait dans le cadre de l'enveloppe financière dédiée. Cette phase se clôturera par une note de diagnostic largement illustrée qui reprendra les éléments essentiels de conception des scénarios de mobilité (contraintes, opportunités, ...) par mode de transport (principes STOP) et par catégorie d'usagers. A l'issu de cette phase un scénario préférentiel sera déterminé en adéquation avec l'esquisse globale des espaces publics.

Evaluation des impacts du projet de base

Le scénario de mobilité préférentiel sera analysé tant à l'échelle globale du périmètre de l'étude de mobilité qu'à l'échelle du périmètre de projet. L'estimation des impacts sera effectuée du point de vue : de la sécurité routière, de l'accessibilité universelle, du respect des ambitions de la Spécialement Multimodale des Voiries, de l'atteinte de l'objectif d'apaisement du quartier tout en maintenant une accessibilité automobile locale correcte aux riverains, véhicules d'urgence

Circulation automobile et parkings



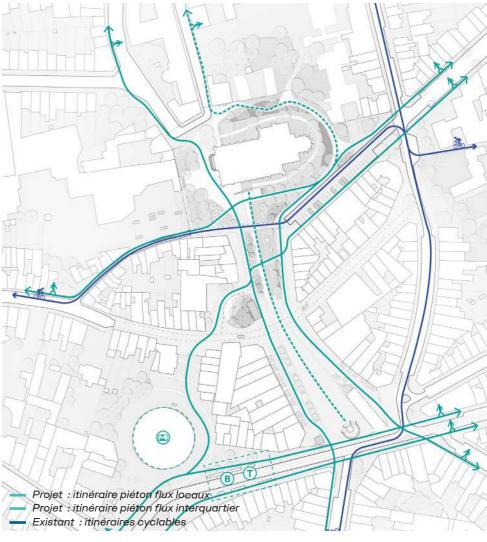
et pôles générateurs du quartier (juste équilibre à trouver), de la lisibilité et l'acceptabilité du plan de circulation associée pour les usagers (p.ex. en cas de boucles de circulation), de la cohérence avec les autres projets en cours, éléments de base à la réflexion (p.ex. évolution de la rue Wayez), de l'adéquation de l'offre à la demande en stationnement automobile (riverains, usagers, livraisons, ...).

En ce qui concerne les éventuels reports de trafic, nous proposons de les simuler par un travail d'estimation globale tel que nous avons pu l'effectuer dans de multiples études (élaboration de CLM, études de mobilité de contrats de quartier...). Si le risque de report de trafic significatif est identifié sur des voiries locales inadaptées, un complément de mission pourra bien entendu être proposé sur-mesure pour la réalisation de simulations de trafics. Les impacts positifs du projet seront synthétisés dans des documents communicants, et les risques identifiés mis en évidence auprès de l'équipe d'auteur de projets pour discuter des marges de manœuvre disponibles.

Recommandations aux auteurs de projet et à la Commune

Les recommandations et suggestions formulées pour optimiser les esquisses pourront porter sur : des pistes d'affinement du plan de circulation du quartier Saint-Guidon, des principes d'organisation du calibrage de voirie à certains points-clefs en vue d'une sécurité routière optimale, des aménagements locaux en vue d'améliorer la circulation et le confort des PMR, cyclistes et piétons, l'offre en stationnement en voirie (capacité en adéquation avec l'offre hors voirie, réglementation, nombre d'emplacements livraison à prévoir, ...), le phasage de mise en œuvre du projet en lien avec les autres projets en cours.

Circulation piétons et vélos et accès transports en commun



15. Trajet de concertation & information

Objectifs

Les objectifs concernant la participation sont les suivants :

- Bien comprendre les intérêts pour cibler les acteurs dans un format qu'ils comprennent et pour éviter d'avoir une coalition contre le projet.
- Excellente communication, multi-niveau. Éviter les conflits avec et entre : les parties prenantes régionales, les habitants et les utilisateurs.
- S'engager auprès des organisations professionnelles et institutionnelles régionales (Bruxelles Mobilité, STIB, urban.brussels, Bruxelles Environnement - cellule quartiers durables) et locales (maison de la participation, population, espaces verts, mobilité et stationnent...).
- Soutien à la programmation. La traduction de toute information obtenue par le biais du processus de participation afin de contribuer à la conception spatiale. Fournir un point de réflexion et un filtre à l'équipe de conception spatiale.
- Phaser le projet d'aménagement pour que la zone puisse continuer à fonctionner pendant le période de travail.

Risques

La communication avec le grand public est très importante. Mais nous sommes prudents quant au niveau de communication. L'expérience avec la rue Wayez et plus récemment avec les plans Good Move a montré que les habitants peuvent réagir avec passion ou se sentir trompés. Il est donc important que toute communication soit faite avec soin. Si nous recommandons une communication publique du projet, nous souhaitons qu'elle ne soit pas source de confusion. Nous développerons donc un plan de communication, avec la commune, pendant la phase EP.

Personas et panel citoyen

Ce projet aura un impact ou ciblera un large éventail d'acteurs et de groupes d'intérêt. Comme indiqué plus haut, il est très difficile de contacter un grand nombre d'acteurs (visiteurs des cimetières, cyclistes, propriétaires...). Il peut être très difficile de concevoir un plan directeur adapté à des centaines ou des milliers d'utilisateurs différents. En revanche, il est beaucoup plus facile de concevoir un plan pour 5 à 10 utilisateurs différents.

Un outil très utile pour relever ce défi est appelé "personas", qui consiste à créer un ensemble limité d'utilisateurs représentant certains des plus grands défis. Les personas comprennent une description du profil et peuvent être utilisés par l'équipe de conception pour sélectionner les scénarios ou pour améliorer la conception finale du projet. Les personas sont développés sur la base de la phase d'analyse (voir ci-dessous). Voici des exemples d'un projet à Bruxelles. Un deuxième outil que nous utiliserons est le "panel citoyen". Il s'agit d'un groupe d'environ 10 participants qui suivront le projet tout au long du processus de conception, jusqu'à l'APD. L'objectif du panel est d'exposer les problèmes à un stade précoce pour qu'ils puissent être traités rapidement afin d'éviter toute confusion ou tension inutile plus tard dans le projet. Les participants du panel seront sélectionnés au cours de la phase EP sur la base d'entretiens et du questionnaire.

La majeure partie du travail de participation se concentrera sur l'étude préliminaire (EP), axée sur l'analyse des conditions et la compréhension du contexte. Cependant, la dynamique de participation se poursuivra tout au long des étape de l'Avant-Projet Définitif (APD) pour soutenir la conception et l'évaluation qualitative du projet.

Etude préliminaire et concertation riveraine

PRÉLANCEMENT

La phase préliminaire est essentielle pour établir une base solide avec toutes les parties prenantes concernées. C'est donc sur cette phase que se concentrera la plus grande partie du travail. Cette phase commence par un réunion de lancement pour programmer les moments clefs pour la phase EP.

LANCEMENT (Réunion préparatoire)

Tout nouveau projet s'appuie sur des expériences passées partagées. Il est particulièrement important, tant pour le MO que pour l'équipe de conception, de comprendre les motivations qui sous-tendent ces décisions. Il est utile de commencer le processus en se familiarisant avec les expériences antérieurs (nostalgiques ou traumatisantes) et d'explorer les espoirs et les craintes pour le futur projet du MO, spécialement avec l'expérience actuelle de Go Wayez et le plan Good Move de Cureghem. Au cours d'un atelier transversal (3 heures), impliquant les principaux départements de la Commune d'Anderlecht responsables du développement du site, nous explorerons les aspects qualitatifs du projet.

- Une note de synthèse de l'atelier, qui sera divulquée à l'ensemble des participants.
- Plan de communication.

CONSULTATIONS ET COMMUNICATION

Cette phase vise à comprendre comment les utilisateurs actuels utilisent le site et à découvrir les problèmes et les opportunités possibles. Ceci nous permettra d'exposer les tensions et les besoins éventuels et contribuera à la programmation spatiale. Une série d'entretiens avec acteurs clefs dans la commune, des associations et acteurs régionaux (~10-15, à voir avec la Commune d'Anderlecht) et une session d'un groupe d'experts institutionnels (focus group) avec des acteurs de groupes intéressés seront menées (Urban, Perspective, BE, STIB, Bruxelles Mobilité...). Entretiens informels sur quelques jours dans l'espace public, sans expliciter le projet, permettra d'avoir une vue sur les utilisateurs existants. Une enquête (digitale) sera lancée, orientée en particulier les concessionnaires commerçants locaux mais également accessible au grand public. Lancement d'une page web, sur le site de la commune ou indépendante (comme www.placedelavaillance.brussels) avec tout le matériel public disponible le plus récent. Résultat :

- Rapport d'analyse (~15-30 pages) pour alimenter l'état de lieux et la programme.
- Personas. 5 profiles.
- Sélection du panel citoyen, ~10 personnes
- Page / site web.

ATELIER DE PROGRAMMATION.

Cette phase portera sur des questions spécifiques concernant la conception. Une sélection de participants, basée sur ceux qui ont participé à la phase précédente, sera invitée à se joindre à un atelier stratégique (1/2 jour) qui se penchera sur le développement d'actions thématiques pour soutenir la résolution d'éventuels problèmes de conception. Cet atelier s'adresse principalement aux acteurs techniques (institutionnels), notamment au sein de la commune d'Anderlecht (et des institutions régionales avec un intérêt avec le projet). Au cours de cet atelier, des thèmes spécifiques seront abordés (entretien, services, accessibilité et sécurité, etc...) qui ont émergé de l'analyse. Résultat :

- Synthèse de l'atelier.
- Panel citoyen présentation de points clefs de l'analyse.
- Présentation publique pour lancer le projet à discuter avec la commune.

Avant-Projet Définitif (APD)

ATELIER DE CONFIRMATION

Un atelier pour présenter les premiers concepts. Les participants à cet atelier seront essentiellement des acteurs institutionnels, mais ils pourront inclure des acteurs clés des associations et même des résidents si cela est jugé constructif. L'atelier (environ 0.5-1 jour) se concentrera sur des thèmes clés et sera divisé en groupes spécifiques.

- Synthèse de l'atelier et un rapport des conclusions.
- Présentation à la Commission de quartier (CoQ) à discuter.
- Panel citoyen présentation des premiers concepts pour discussion.

Phases DPU, PRO et ADJ

COMMUNICATION

Un simple événement de communication, une soirée (2 à 3 heures) de présentation du projet de plan, donnera l'occasion aux voisins et acteurs intéressés par le projet d'être informés et, le cas échéant, de faire part de leurs commentaires avant que la conception technique ne soit développée.

Résultat :

Recommandations pour la rédaction finale.

Des dépliants ont été distribués aux voisins locaux pour les inviter à se joindre à la présentation

PANELS DE CITOYENS

Deux panels de citoyens supplémentaires auront lieu au cours des phases finales. Tout d'abord pour discuter du phasage du projet. Deuxièmement, pour discuter de tout problème pendant l'exécution.

PLAN DE COMMUNICATION APRÈS L'ADJ

La communication est nécessaire tout au long des étapes ultérieures du projet pour informer les résidents et les entreprises du processus de développement et les informer de tout changement important. Ceci sera réalisé sur la base du plan de communication qui sera développé au cours de l'EP. Nous recommandons que la commune d'Anderlecht assume la responsabilité pour la communication avec le soutien de l'auteur du projet.

femmes. Étudier à l'universitè, travailler et avoir des enfants jeunes pour avoir le plaisir de fonder une famille tout en travaillant (peut-être en obtenant plus d'aide du futur mari et père).

Etre autorisé (par la famille) à sortir Etre autorisée (par la famille) à étudier et à travailler de manière indépendante Trouver un mari (qu'elle aime)



Exemple de fiche personas

Sa vie en un jour Temps passé par jour - emplacement

Temps passé par jour - dans l'appartement

À la maison, Fatima passe du temps dans la cuisino salon pour manger, mais à l'adolescence, elle essa rester dans sa chambre pour éviter ses parents.

Besoins

- Un endroit tranquille pour étudier et être seule.
 Un espace public neutre où elle peut passer du temps avec ses amis, sans être observée par sa familie.
 Une aide extérieure, pour la motiver à atteindre ses

Touchpoints







